

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2007

---

TRAVAIL, EMPLOI, POUVOIR D'ACHAT - (n° 4)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 249 Rect.

présenté par  
M. Lurel, M. Letchimy, M. Manscour, M. Jalton, Mme Berthelot  
et les membres du groupe Socialiste, Radical et Citoyen

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL**

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant :**

« Avant le 31 décembre 2007, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur les modalités d'intégration des personnes privés d'emploi en outre-mer dans les statistiques nationales relatives aux chiffres du chômage. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le projet présenté par le Gouvernement a pour objectif de lutter contre le chômage. Or, il apparaît que les statistiques nationales des chiffres du chômage n'intègrent pas les chômeurs outre-mer.

Cette situation est totalement choquante puisque ce qui n'est pas comptabilisé n'est naturellement pas pris en compte par les pouvoirs publics.

Cet amendement vise à mettre fin à cette anomalie des plus choquantes.